Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 022-212203186-20260417-202603003-DE

Département :
Côtes d'Armor
Arrondissement :
Dinan

Commune de Saint-Michel-de-Plélan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 avril 2026

Le jeudi 16 avril 2026 à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de M. Jean-Yves VILLALON, doyen des membres du Conseil Municipal nouvellement élu.

Conseillers en exercice : 11
Présents : 10
Absents : 1
Date de la convocation :
10 avril 2026

Présents : Jean-Yves VILLALON, Hervé OLDANI, Noémie EVRARD, David BOULAY, Dominique MONNIER, Catherine MOREL, Samuel ESNAULT, Floriane RIVAY, Alexandra MARTIN, Mélanie COLIN.

Absents excusés : BLANCHARD Gael,
Procuration :
Secrétaire de séance : Hervé OLDANI

2026 – 03 - 003 - Désignation des délégués aux commissions des différents syndicats et comités

Rapporteur : Le Maire

Monsieur Le Maire propose de désigner les désigner aux différents syndicats ou comités.

Après en avoir délibéré Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

VOTE à la majorité absolue les délégués aux différents syndicats ou comité.

- **Référent pour la Mission Locale pour l'emploi**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a désigné un référent à la mission locale.

- 1 délégué titulaire : Catherine MOREL

- **Comité National d'Action Sociale (CNAS)**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a désigné 2 référents au CNAS.

- 1 délégué titulaire : David BOULAY
- 1 délégué agent : Sébastien DUCLOS

- **Syndicat Départemental d'Energie** :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du SDE22, publié par arrêté préfectoral en date du 09/01/2026 indiquant le mode de calcul et le nombre de délégués pour la commune.

Vu le nombre de délégués par la commune, qui nous a été communiqué préalablement par courrier.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a désigné 2 référents au SDE.

- Délégué titulaire : Hervé OLDANI

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 022-212203186-20260417-202603003-DE

- Délégué suppléant : Noémie EVRARD

❖ **SMAEP (Syndicat Mixte d'Adduction Eau Potable) - Caulnes – La Hutte – Quélaron**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a désigné 2 référents au SMAEP.

- Délégué Titulaire : Hervé OLDANI
- Délégué Suppléant : Jean-Yves VILLALON

❖ **Sécurité Routière**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a désigné 1 référent à la sécurité routière.

- Délégué titulaire : Dominique MONNIER

❖ **Défense**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a désigné 1 référent à la Défense.

- Délégué titulaire : Hervé OLDANI

❖ **Parc Naturel Régional - Vallée de Rance Côte d'Emeraude**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a désigné 1 référent au PNR.

- Délégué titulaire : Floriane RIVAY
- Délégué suppléant : Mélanie COLIN

❖ **Répertoire Electorale Unique**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a désigné les délégués concernant le REU.

- Délégué élu : Catherine MOREL
- Délégué de l'administration : Nathalie DENIS
- Délégué du TGI : Catherine AYOUL

❖ **Grand Forum des associations**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a désigné 1 référent au grand forum des associations :

- Délégué titulaire : Catherine MOREL

❖ **SDIS Incendie et secours**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a désigné deux référents au SDIS.

- Délégué titulaire : Alexandra MARTIN
- Délégué suppléant : Hervé OLDANI

Pour copie conforme,
A Saint-Michel-de-Plélan,
Le 17 avril 2026

Le secrétaire, Hervé OLDANI

Le Maire,
Jean-Yves VILLALON

MAIRIE DE SAINT-MICHEL-DE-PLELAN
22980

« 4, rue des Terre Neuvas » 22980 SAINT-MICHEL de PLELAN – Tél. / Fax : 02 96 27 04 06
Saint-michel.de.plelan@wanadoo.fr